



## AVIS DE LA VOIE MARITIME N° 11 - 2020

### Limitations des interfaces aux écluses canadiennes en raison de COVID-19 - Révisé

Les limitations suivantes s'appliquent à toutes les écluses canadiennes:

1. Les interfaces pour les personnes/fournisseurs de services doivent se produire uniquement pour le personnel R1 (les équipages canadiens sont considérés comme R1).
2. La CGVMSL n'acceptera aucune escorte de personnes n'ayant pas une carte d'identité R1 et ne surveillera pas les échanges de produits.
3. La CGVMSL ne fournira pas d'assistance pour la gestion des passerelles.
4. Il est rappelé aux visiteurs de suivre les instructions de la CGVMSL pour accéder à toutes les écluses.

### **MLO**

#### *Transporteurs maritimes domestiques (avec leur propre passerelle portable)*

- Interfaces autorisées à l'écluse de SLB (écluse 1) et à l'écluse supérieure de Beauharnois (écluse 4)
- Les équipages R1 peuvent embarquer/débarquer des navires aux écluses 1 et 4
- Des interfaces aux écluses de CSC (écluse 2) et l'écluse inférieure de Beauharnois (écluses 3) seront considérées

#### *Transporteurs maritimes océaniques*

- Interfaces autorisées à l'écluse de SLB (écluse 1), et à l'écluse supérieure de Beauharnois (écluse 4)
- Les situations d'urgence seront considérées (ex.: techniciens pour la sécurité de la navigation)

#### *Échange de pilote*

- Interfaces autorisées à l'écluse de SLB (écluse 1), à l'écluse supérieure de Beauharnois (écluse 4) et à l'écluse d'Iroquois



**The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System**  
***Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint-Laurent***

---

**Canal Welland**

*Transporteurs maritimes domestiques (avec leur propre passerelle portable)*

- Interfaces autorisées à l'écluse 1, 2, 5 et 7
- Les équipages R1 peuvent embarquer/débarquer des navires aux écluses 1, 2, 5 et 7
- Les provisions/fournitures seront autorisées au quai 2 et 16. Des dispositions doivent être prises avec les locataires pour le coût, l'horaire et la disponibilité.

*Transporteurs maritimes océaniques*

- Interfaces autorisées à l'écluse 1, 2, 5 et 7 pour les prestataires de services R1
- Les situations d'urgence seront considérées (ex.: techniciens pour la sécurité de la navigation)

*Échange de pilote*

- Interfaces autorisées à l'écluse 7 et aux quais le cas échéant

**Dépistage et accès aux écluses canadiennes**

Des mesures de dépistage sont en cours de mises en œuvre pour protéger le chantier de la CGVMSL contre les risques d'infection. Les navigateurs sont avisés que :

- la CGVMSL a mis en place des mesures de dépistage pour entrer aux écluses par les portes d'accès et pour les membres de l'équipage qui débarquent des navires aux écluses.
- les membres de l'équipage ou les livreurs peuvent se voir refuser l'accès à l'écluse s'ils ne répondent pas aux critères de sélection.
- les membres de l'équipage qui présentent des symptômes ne seront pas autorisés à débarquer aux écluses.

Note : un rappel aux navires qu'ils devraient avoir leurs propres mesures de protection en place pour toute interface et ne doivent pas compter sur celles de la CGVMSL.

Le 25 mars 2020